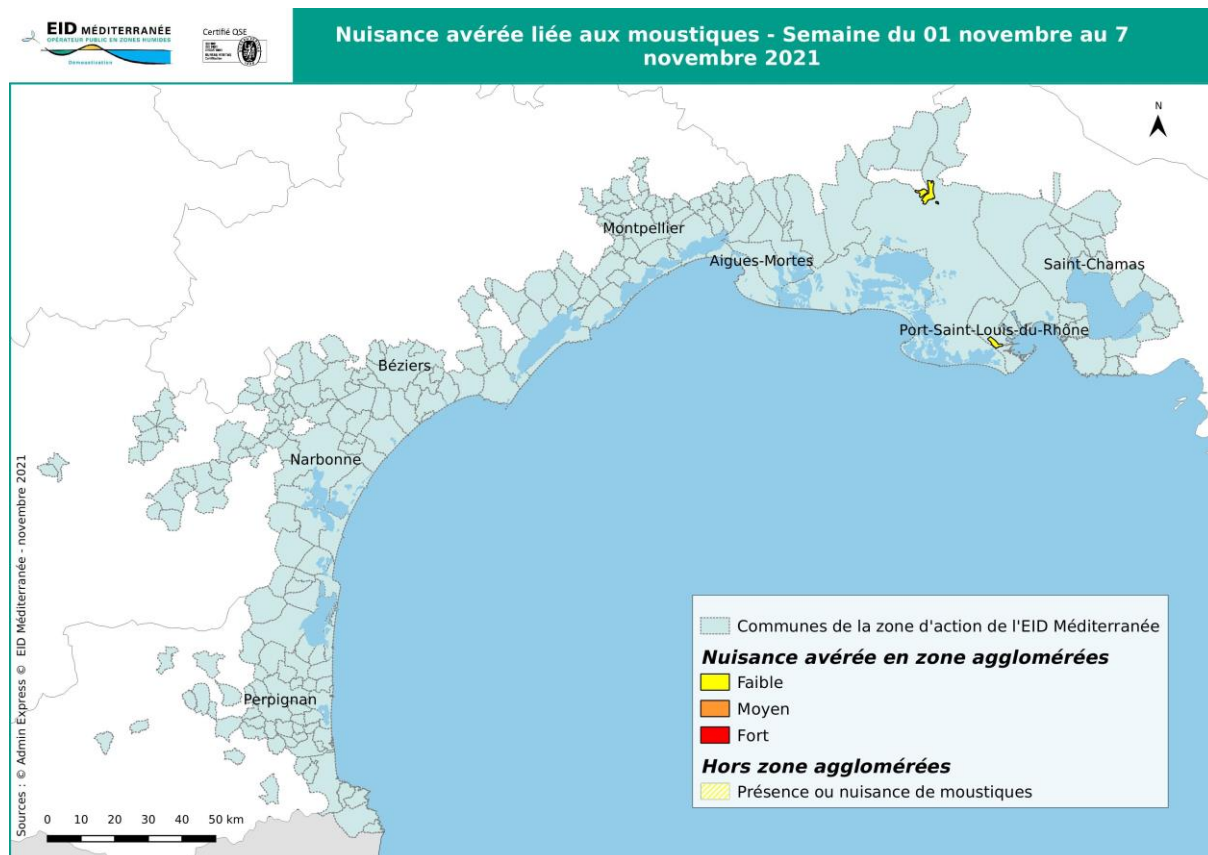


BULLETIN OPÉRATIONNEL

Bulletin « Moustiques » du 1^{er} au 7 novembre 2021



Au cours de la semaine du 1^{er} novembre 2021 :

Du fait d'un niveau bas des populations de moustiques « ruraux », corrélé au vent fort et à la baisse des températures, le ressenti de nuisance est faible à nul.

Les entrées d'eaux marines et les précipitations ont généré des submersions en zones humides. Certaines submersions ont provoqué l'éclosion de larves d'*Aedes detritus*, espèce ciblée en cette période de l'année.

Près de 400 hectares ont été traités, dont 67% par voie aérienne, portant le total 2021 actuel à plus de 22 100 hectares.

À compter du 8 novembre 2021 :

D'autres traitements seront engagés en fonction des conditions météorologiques. Le vent travaille également à la réduction des superficies positives, même si toutes ne s'assècheront pas. Pas de nouveau risque de nuisance envisagé dans les prochains jours.

Situation par département :

► **Bouches-du-Rhône** : À l'embouchure du Grand-Rhône, des éclosions d'*Aedes* ont été relevées en zones périurbaines, comme suite aux précipitations de la semaine dernière, des traitements par voie terrestre y sont en cours. Si les nuisances d'origine « rurale » sont partout en très forte baisse, il subsiste une gêne en bordure du fleuve et sur les secteurs des Mauves et du Fer-à-cheval, lorsque le Mistral faiblit.

► **Gard** : La nuisance due aux moustiques « ruraux » est à peu près nulle, hormis quelques situations isolées. Mais le vent du nord est assez soutenu et les températures ont bien baissé. Les prospections se poursuivent, consécutives aux pluies des 30- et 31 octobre, en privilégiant, après la baisse des niveaux, les traitements terrestres dans les milieux périurbains.

► **Hérault** : Excepté, peut-être, quelques situations isolées, à ce jour, rien ne laisse paraître un risque de nuisance significatif. Des traitements par voie terrestre font suite aux traitements aériens réalisés dans la semaine du 1^{er} novembre. D'autres interventions, selon les conditions météorologiques, sont prévues dans le courant de la semaine par voie aérienne.

► **Aude** : Le ressenti de nuisance lié aux moustiques « ruraux » est globalement nul, ces derniers jours. Il est vrai que le vent fort et les températures basses sont peu favorables aux moustiques. Les mises en eau par la mer, qui ont provoqué en zones humides des éclosions larvaires de l'espèce *Aedes detritus*. Celles-ci sont suivies de près et, lorsque cela s'avère nécessaire, font l'objet de traitements jusqu'ici terrestres, car les moyens aériens sont pour le moment « cloués au sol ».

► **Pyrénées-Orientales** : Forte période de Tramontane, depuis le milieu de la semaine du 1^{er} novembre et en ce début de semaine du 8 novembre. Cette période ventée a permis une baisse du niveau d'eau dans les zones humides, sans assécher, toutefois, les gîtes larvaires d'*Aedes detritus*. Les prospections vont se poursuivre, afin de constater l'évolution des larves observées et afin de déterminer les surfaces à traiter par moyens aériens, dès que les conditions météo vont le permettre. On entend par « surfaces positives » là où des larves présentes et accessibles par moyens terrestres ont été traitées. Une inondation de vides sanitaires provoquée par une fuite et signalée par les services municipaux a généré une forte nuisance de *Culex pipiens* à Perpignan. Pas de traitement réalisé car la fuite a été réparée.

Risque de nuisance liée aux moustiques - Semaine du 08 novembre au 14 novembre 2021

